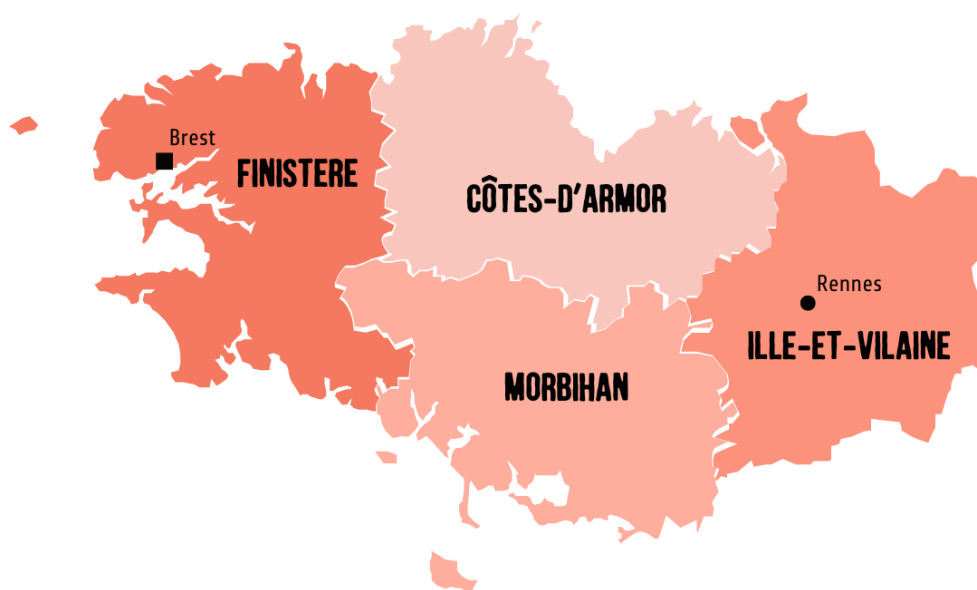


RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Amicale du Nid - Bretagne



Amicale du Nid - Bretagne

Antenne Brest : 33 rue Jean Macé, 29200 Brest - 06 35 47 60 33

Antenne Rennes : 7 bis boulevard de la Tour d'Auvergne, 35000 Rennes - 06 13 30 93 19
bretagne@adn-asso.org

Siège social : 21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org | Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46

AVANT-PROPOS

L'année 2025 a une nouvelle fois confirmé l'ampleur des enjeux liés à la lutte contre l'exploitation sexuelle, le proxénétisme et la traite des êtres humains en Bretagne. Notre expérience de terrain nous rappelle que les parcours des personnes accompagnées s'inscrivent dans un environnement toujours plus complexe, marqué par un accès aux droits parfois fragilisé, des évolutions législatives et administratives qui complexifient les parcours, ainsi que des représentations qui peuvent renforcer la défiance ou la suspicion à l'égard de personnes pourtant victimes de violences et d'exploitation sexuelle.

Dans ce contexte exigeant, l'Amicale du Nid – Bretagne poursuit son engagement avec la conviction que chaque personne accueillie doit pouvoir accéder pleinement à ses droits, être protégée, reconnue dans sa dignité et accompagnée dans la construction de son projet de vie. Cette exigence guide l'ensemble de nos actions et constitue le fil conducteur de nos interventions.

Ce rapport d'activité retrace les actions menées tout au long de l'année, les projets développés, les partenariats noués, les coopérations consolidées ainsi que les constats issus de nos actions de terrain. Il met en lumière les besoins émergents observés sur le territoire breton ainsi que les réponses que notre association s'attache à construire, en lien étroit avec ses partenaires.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des professionnelles des antennes de Brest et de Rennes de l'Amicale du Nid – Bretagne. Par leur expertise, leurs convictions, leur disponibilité et leur capacité d'adaptation, elles font vivre chaque jour les valeurs de notre association. Leur investissement, leur exigence professionnelle et leur engagement en faveur des droits des personnes constituent la première richesse de notre établissement. Grâce à leur mobilisation quotidienne, elles accompagnent chaque personne dans le respect de sa dignité, de ses droits, de ses besoins, de son rythme et de ses choix, afin de renforcer son pouvoir d'agir et de favoriser son émancipation.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, associatifs et financeurs. La confiance qu'ils nous accordent et la qualité des coopérations développées sur les quatre départements bretons constituent un levier essentiel pour renforcer le repérage, la protection et l'accompagnement des personnes victimes de prostitution. Dans un contexte où les défis se multiplient, cette dynamique partenariale est plus que jamais indispensable pour construire des réponses adaptées à la complexité des situations rencontrées.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance aux personnes que nous accompagnons. La confiance qu'elles nous accordent nous engage chaque jour à rester fidèles aux valeurs qui fondent notre action. Elles nous rappellent que chaque personne doit être reconnue comme un sujet de droits et pleinement actrice de son parcours. Notre responsabilité est de créer les conditions permettant à chacune de développer son pouvoir d'agir, de faire valoir ses droits et de construire, à son rythme, un avenir choisi. C'est cette ambition d'émancipation qui guide notre action au quotidien.

Plus que jamais, la coopération entre les acteurs, la défense des droits et la mobilisation collective demeurent essentielles pour protéger les personnes et construire une société plus juste, fondée sur la dignité humaine et le refus de toutes les formes de violences, notamment les violences sexistes et sexuelles.

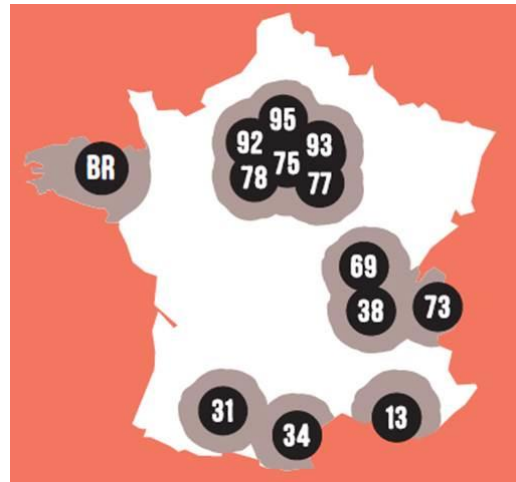
Romain GUIGNY

Chef de service – Amicale du Nid Bretagne

L'Amicale du Nid est une association nationale féministe et laïque, engagée depuis 1946 auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Elle accompagne vers la sortie de la prostitution les personnes qui le souhaitent et le peuvent.

Son objectif est l'abolition du système prostitutionnel sur l'ensemble du territoire national et à l'international.

Elle compte 50 bénévoles de gouvernance associative et 275 professionnel.les



Nos valeurs

L'Amicale du Nid est une association française indépendante de tout parti ou de toute organisation. Son engagement associatif est porté par les valeurs de **dignité** de la personne humaine, d'**égalité** entre les êtres humains, de **liberté** et de **solidarité** envers les plus vulnérables de nos sociétés.

Nos principes

Nos principes sont :

- L'égalité entre les femmes et les hommes,
- L'abolitionnisme du système prostitutionnel,
- La non-patrimonialité du corps humain, qui ne peut être considéré comme un bien ou comme une marchandise,
- Le refus de toute forme de discrimination,
- Une action non-violente.

Table des matières

1. RAPPEL DU PROJET DE L'AMICALE DU NID - BRETAGNE.....	5
2. LES MOYENS HUMAINS	8
3. LES PERSONNES MAJEURES RENCONTREES.....	12
4. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES.....	15
5. LES PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION (PSP)	25
6. LES MINEUR.ES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE.....	29
7. L'ALLER-VERS NUMERIQUE	33
8. LES ATELIERS COLLECTIFS	36
9. ACTIONS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION.....	37
10. TEMPS FORTS REGIONAUX.....	38
11. REVUE DE PRESSE	42
12. GRANDS RENDEZ-VOUS AMICALE DU NID	43
13. PRESENCE NUMERIQUE	44
14. PERSPECTIVES ET BESOINS IDENTIFIES POUR 2026	44
15. LES RESSOURCES FINANCIERES.....	45
16. ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION.....	

CHIFFRES CLEFS 2025

- 184 nouvelles personnes rencontrées
- 145 personnes accompagnées, dont 82 nouvelles situations
- 62 mineur.es identifiées ou rencontrées
- 28 parcours de sortie de prostitution (PSP) en cours, dont 11 nouvelles entrées
- 78 maraudes numériques réalisées
- 2 157 personnes contactées en ligne
- 28 rencontres physiques issues du numérique
- 74 actions de prévention auprès de 979 jeunes
- 45 actions de sensibilisation auprès de 567 professionnels

I. RAPPEL DU PROJET DE L'AMICALE DU NID - BRETAGNE

L'Amicale du Nid – Bretagne (AdN-Bzh) est une association régie par la loi de 1901 mettant en œuvre des actions sociales sans hébergement. Présente en Bretagne depuis octobre 2020, elle accompagne les personnes en situation de prostitution, victimes de proxénétisme et de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

L'association nationale est aujourd'hui implantée dans seize départements et organisée autour de six directions territoriales.

L'implantation de l'Amicale du Nid en Bretagne répond à une commande publique. À la demande de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), l'association a réalisé, entre mars 2018 et août 2019, un diagnostic régional visant à objectiver les réalités de la prostitution sur le territoire breton et à identifier les besoins existants. Ce travail a mis en évidence, d'une part, l'invisibilisation du phénomène prostitutionnel en Bretagne et, d'autre part, l'absence d'un acteur spécialisé en capacité d'accompagner les personnes concernées et de soutenir les professionnel·les confronté·es à ces situations.

Ces constats ont conduit la DRDFE Bretagne à impulser une réponse institutionnelle associant notamment l'ARS, la DREETS, l'autorité judiciaire, les préfetures et plusieurs collectivités territoriales. Cette mobilisation a permis de réunir les financements nécessaires à l'ouverture, en octobre 2020, d'une première antenne de l'Amicale du Nid à Brest, marquant le début du déploiement de l'association en Bretagne, d'abord dans le Finistère, puis progressivement dans l'ensemble des quatre départements bretons.

Parallèlement, l'Amicale du Nid est devenue, et demeure à ce jour, la seule association agréée dans les quatre départements bretons pour la mise en œuvre du Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP), prévu par la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Dans ce cadre, l'Amicale du Nid – Bretagne intervient auprès de différents publics et déploie une offre de services articulée autour d'objectifs stratégiques et d'actions complémentaires.

I.1. Publics visés :

L'Amicale du Nid – Bretagne accompagne et intervient auprès de différents publics :

- les personnes en situation de prostitution, mineur·es ou majeur·es, françaises ou étrangères, qu'il s'agisse de femmes cisgenres et transgenres ou d'hommes cis et trans ;
- les personnes exposées à un risque d'entrée dans le système prostitutionnel ;
- les professionnel·les accompagnant des personnes mineures ou majeures susceptibles d'être en situation de prostitution ou d'exploitation sexuelle ;
- les jeunes, avec ou sans vulnérabilités spécifiques ;
- les enfants de personnes en situation de prostitution ou l'ayant été, considérés comme co-victimes des violences subies par leurs parents ;
- les parents concernés par une situation de prostitution, qu'ils soient eux-mêmes en situation de prostitution ou parents d'un enfant concerné.

I.2. Les objectifs

L'Amicale du Nid - Bretagne poursuit un objectif central, celui de permettre l'identification, la protection et l'émancipation des personnes victimes du système prostitutionnel, tout en renforçant la réponse collective sur le territoire en articulation avec les orientations de la loi du 13 avril 2016.

À cette fin, l'association déploie son action autour de cinq objectifs :

1. Renforcer l'identification et le repérage des victimes

- Développer les maraudes numériques afin d'aller à la rencontre des personnes en situation de prostitution, notamment celles invisibilisées sur Internet
- Mettre en œuvre des actions d'aller-vers et de réduction des risques (diffusion d'informations, prévention, outils adaptés)
- Renforcer les capacités de repérage des situations d'exploitation sexuelle, en particulier pour les publics les plus vulnérables (jeunes, personnes étrangères, victimes de traite)

2. Accompagner les personnes en situation de prostitution

- Proposer un accueil et un accompagnement social global, individualisé et inscrit dans la durée
- Favoriser l'accès effectif aux droits fondamentaux : santé, logement, droits sociaux, justice
- Soutenir les parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Accompagner les personnes dans leur entrée et leur suivi dans le Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP)
- Renforcer la coordination partenariale avec les acteurs du territoire (santé, social, justice, forces de l'ordre, associations...)

3. Lutter contre les violences prostitutionnelles et favoriser l'émancipation

- Accompagner les personnes dans la prise en compte des violences subies (traumatismes, emprise, impacts psychiques et sociaux)
- Mettre en place des actions favorisant la reconstruction, la réappropriation de soi et le renforcement de l'estime de soi
- Sécuriser les parcours en lien avec les dispositifs de protection et de mise à l'abri

4. Sensibiliser et prévenir auprès des différents publics

- Déployer des actions de sensibilisation auprès des jeunes, des professionnels et du grand public sur les réalités du système prostitutionnel
- Former les acteurs du territoire pour améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement des victimes
- Contribuer à la prévention des situations d'exploitation sexuelle

5. Renforcer le plaidoyer et l'amélioration des politiques publiques

- Contribuer à l'évolution des pratiques et des dispositifs en lien avec les institutions
- Participer aux instances partenariales et aux dynamiques territoriales
- Défendre la mise en œuvre effective de la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes concernées
- Promouvoir une approche globale intégrant protection, accompagnement et lutte contre les violences faites aux femmes

I.3. Actions mises en œuvre

Afin de répondre à ces objectifs, l'Amicale du Nid - Bretagne déploie une offre de services articulant aller-vers, accueil inconditionnel, accompagnement social global, prévention, sensibilisation et développement des coopérations partenariales.

Les principales actions déployées sont les suivantes :

- **Un espace d'accueil inconditionnel**, ouvert du lundi au vendredi, offrant un cadre sécurisant, confidentiel et bienveillant. Il permet aux personnes de venir librement échanger, être écoutées et, si elles le souhaitent, initier une démarche d'accompagnement.
- **Un accueil téléphonique**, accessible aux personnes concernées, ainsi qu'aux professionnels, familles ou proches. Il constitue un premier niveau d'écoute, d'information, d'évaluation de la situation et d'orientation vers les dispositifs adaptés.
- **Un accompagnement social et administratif global**, assuré par des professionnels qualifiés, visant à soutenir les personnes dans l'accès aux droits fondamentaux (santé, logement, ressources, régularisation), ainsi que dans leur insertion sociale et professionnelle.
- **Un espace d'écoute et de prise en compte des violences**, permettant aux personnes d'exprimer leur vécu, de mettre des mots sur les situations d'emprise et d'engager un processus de reconstruction, en lien avec des partenaires spécialisés si nécessaire.
- **La mise à disposition de matériel de prévention**, dans les lieux d'accueil et lors des interventions sur le territoire (préservatifs internes et externes, digues dentaires, gel lubrifiant, protections périodiques) contribuant à la réduction des risques et à la promotion de la santé. Ce support constitue également un levier d'entrée en relation avec les personnes les plus éloignées des dispositifs.
- **L'organisation d'actions collectives** (ateliers créatifs, sorties culturelles ou sportives, espaces d'auto-support) afin de favoriser la création de liens sociaux, la remobilisation des personnes et le renforcement de leur pouvoir d'agir.

I.4. Zone géographique d'intervention

- **ANTENNE DE BREST** - Départements 29 & 56
33 rue Jean Macé – 29200

L'équipe basée à Brest intervient principalement sur les territoires de **Brest, Quimper et Morlaix**, tout en conservant une capacité d'intervention sur l'ensemble du département du Finistère. Les personnes peuvent être reçues dans les locaux de l'association à Brest et les professionnelles se déplacent également à la demande sur le territoire.

Une présence régulière est également assurée dans le **Morbihan** grâce à la mobilisation hebdomadaire de deux professionnelles, chaque jeudi, principalement à **Lorient et Vannes**. En l'absence de bureau permanent sur ce territoire, les interventions sont réalisées à l'aide d'un véhicule de service, afin de répondre aux sollicitations, de rencontrer les partenaires et d'assurer les accompagnements.

Par ailleurs, des locaux sont mis à disposition par plusieurs partenaires du territoire, notamment l'AMISEP et La Sauvegarde 56, permettant d'organiser des rendez-vous dans des conditions adaptées.

- **ANTENNE DE RENNES** - Départements 22 & 35
7 bis Bd de la Tour d'Auvergne – 35000 Rennes

L'équipe basée à Rennes reçoit les personnes dans les locaux de l'association et peut intervenir à la demande sur l'ensemble du territoire, avec un **ancrage particulièrement marqué sur Rennes Métropole**.

Une présence régulière est également assurée dans les **Côtes-d'Armor**, avec la présence hebdomadaire d'une professionnelle, chaque jeudi, principalement à **Saint-Brieuc et Dinan**. Des bureaux peuvent être mobilisés en centre-ville grâce aux partenariats locaux (CCAS, Maison des Femmes...).



Déménagement dans de nouveaux locaux, améliorant les conditions d'accueil des personnes accompagnées et les conditions de travail de l'équipe. Depuis le 29/10/2025, l'antenne de Rennes est installée au 7 bis boulevard de la Tour d'Auvergne – 35000 Rennes

1.4.1. Un réseau de partenaires conventionnés

Afin de garantir une présence sur l'ensemble du territoire breton et de faciliter l'accès des personnes aux accompagnements, l'Amicale du Nid – Bretagne s'appuie sur plusieurs partenaires conventionnés mettant à disposition des locaux de permanence et favorisant les coopérations de proximité :

- Centre Hospitalier de Saint-Brieuc – Paimpol – Tréguier (Maison des femmes) ;
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Brieuc ;
- Maison France Services de Quimperlé ;
- AMISEP (Pontivy et Vannes) ;
- Sauvegarde 56 (Lorient et Auray).

2. LES MOYENS HUMAINS

L'Amicale du Nid – Bretagne repose sur une équipe de 8,5 ETP répartie entre les antennes de Brest et Rennes.

- Effectif de **8,5 ETP** (6 salarié·es en CDI + 3 en CDD)
 - 1 Chef de service
 - Antenne de Rennes : 1 coordinatrice + 3 travailleuses sociales
 - Antenne de Brest : 3 travailleuses sociales + 1 chargée de mission EVARS (mi-temps)

Cette organisation permet d'assurer une présence territoriale sur l'ensemble des départements bretons, dans un modèle d'intervention sans hébergement, reposant sur la mobilité et le travail partenarial.

L'association a également accueilli plusieurs **stagiaires** au cours de l'année.

Antenne de Brest

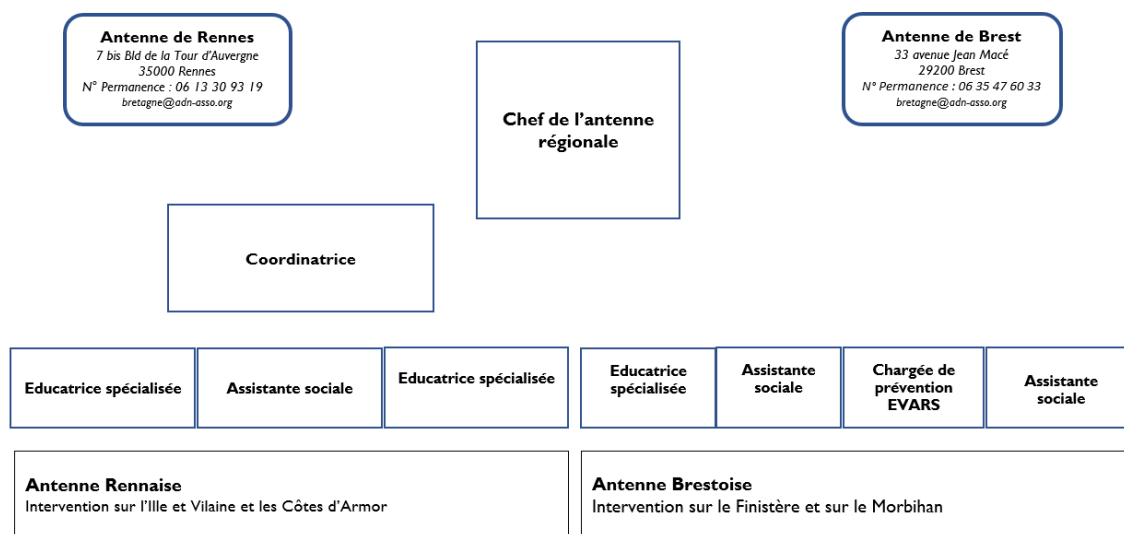
- 1 stagiaire éducatrice spécialisée (ITES), en stage de troisième année (année universitaire 2025-2026), accueillie du 3 mars 2025 au 16 janvier 2026
- 1 stagiaire de Licence Gestion-Marketing (UBO), accueilli pendant 8 semaines, du 28 avril au 20 juin 2025, pour la conception d'un outil de gestion et d'analyse de données.

Antenne de Rennes

- 1 stagiaire en observation de la Police municipale (CNFPT), accueilli pendant une journée, le 17 février 2025.

Ces accueils témoignent de l'engagement de l'Amicale du Nid - Bretagne dans la formation des futurs professionnels, tout en contribuant au développement des projets et à l'enrichissement des pratiques de l'équipe.

2.1. Composition de l'équipe



2.2. Analyse des pratiques professionnelles

Des temps d'analyse des pratiques professionnelles sont organisés au sein de chaque antenne, à raison de **2 heures par mois**.

Ces espaces, aujourd'hui distincts pour les équipes de Brest et de Rennes, s'appuient sur des approches complémentaires :

- À Rennes, l'analyse des pratiques s'inscrit dans une approche systémique et familiale, favorisant la compréhension des dynamiques relationnelles, le partage d'expériences et le développement de la capacité à prendre du recul face aux situations complexes.
- À Brest, les séances reposent sur une méthodologie d'intervention centrée sur le dialogue réflexif, visant la co-élaboration des pratiques, la prise en compte des dimensions émotionnelles dans la relation d'aide et le développement des compétences professionnelles.

Aussi, la coordinatrice de l'antenne de Rennes participe tous les trois mois à un temps d'analyse des pratiques.

Ces temps collectifs permettent de :

- renforcer la cohérence des pratiques,
- soutenir les professionnelles face à la complexité des situations,
- développer des outils et repères communs,
- renforcer les compétences professionnelles .

En complément de ces espaces de réflexion collective, l'association soutient une dynamique de développement des compétences à travers la formation continue des équipes.

2.3. Développement des compétences et formations des équipes en 2025

En 2025, l'Amicale du Nid – Bretagne a poursuivi une dynamique de développement des compétences, avec **21 formations suivies par les équipes**, couvrant des thématiques en lien direct avec les réalités des publics accompagnés : santé mentale, violences sexuelles, exploitation sexuelle, accompagnement global des victimes et insertion socio-professionnelle.

Une attention particulière a été portée aux **enjeux liés au trauma et aux violences prostitutionnelles**, en cohérence avec l'évolution des situations rencontrées sur le terrain.

Si une partie des formations s'inscrit dans le cadre du **plan de développement des compétences (PDC)** - notamment avec la participation de l'ensemble des professionnelles à la formation *Premiers secours en santé mentale (PSSM)* - une majorité relève de démarches complémentaires. Cela témoigne d'un **engagement fort des équipes dans l'adaptation continue de leurs pratiques professionnelles** et dans le renforcement de leur expertise.

Formation PSSM

Deux professionnelles de l'équipe de Brest et trois professionnelles de Rennes ont bénéficié d'une formation aux premiers secours en santé mentale. Dispensée sur deux jours, cette formation leur a permis de renforcer leurs compétences en matière de santé mentale, notamment dans le repérage des situations de crise et la mise en œuvre d'actions adaptées.

Elles ont également été formées à l'application du plan d'action PSSM « AERER » (Approcher, Écouter, Réconforter, Encourager, Renseigner), visant à intervenir de manière sécurisante et à assurer la protection des personnes concernées.

2.3.1. Bilan des formations 2025

Indicateur	Nbre	Répartition par thématique	Nbre de prof. présentes
Nombre total de formations suivies	21	Santé mentale / trauma (PSSM + stress post-traumatique)	7
Nombre de salarié·es concerné·es	8	Violences (VSS, mineur·es, traite)	6
Nombre de formations distinctes	11	Insertion socio-professionnelle / primo-arrivantes	4
Formations inscrites au PDC	6	Formation interne / nouvelles salariées	2
Formations hors PDC	15	Coordination en ESMS	1
		Formation diplômante (CAFDES)	1

2.4. Structuration des pratiques

Dans un contexte d'augmentation de l'activité et de complexification des situations accompagnées, un travail de formalisation et de structuration des pratiques professionnelles a été engagé.

Cette dynamique s'est traduite par la mise en place de procédures écrites, notamment autour :

- du premier accueil
- de l'accompagnement social global
- de l'accompagnement dans le cadre du Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP)

La formalisation de ces procédures s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, poursuivant plusieurs objectifs :

- Structurer l'organisation du travail face à l'augmentation des sollicitations ;
- Harmoniser les pratiques professionnelles entre les équipes ;
- Sécuriser les interventions, notamment dans l'accueil et l'accompagnement des publics vulnérables ;
- Garantir un cadre d'intervention clair et partagé.

Ces procédures permettent également de :

- capitaliser l'expérience de terrain et les pratiques développées par les équipes ;
- faciliter l'intégration des nouvelles professionnelles ;
- assurer une continuité de service, malgré les contraintes organisationnelles ;
- renforcer la lisibilité des interventions auprès des partenaires.

2.5. Les moyens matériels

L'Amicale du Nid Bretagne dispose de locaux à Brest et à Rennes, permettant l'accueil des personnes accompagnées dans des conditions adaptées, respectueuses des exigences de confidentialité et de sécurité.

Les équipes sont également dotées de matériel informatique et numérique, notamment d'ordinateurs portables et de téléphones professionnels, indispensables à la conduite des maraudes numériques, au suivi des situations et aux activités de reporting.

En matière de mobilité, l'antenne de Brest dispose d'un véhicule de service, mobilisé notamment pour les accompagnements et les interventions dans le Finistère et le Morbihan.

L'antenne de Rennes, quant à elle, recourt à la location ponctuelle de véhicules via la plateforme Citiz, en fonction des besoins d'intervention. Les professionnelles utilisent également le train pour leurs déplacements à Saint-Brieuc dans le cadre de leurs missions sur le territoire des Côtes-d'Armor.

3. LES PERSONNES MAJEURES RENCONTREES

En 2025, l'Amicale du Nid – Bretagne a rencontré **184 nouvelles personnes majeures en situation de prostitution**, portant à **688 le nombre total de personnes rencontrées depuis 2020**.

Nombre de majeur.es	Dpt 22	Dpt 29	Dpt 35	Dpt 56	Total
2025	14	65	83	22	184
2024	8	67	67	17	159
2023	13	68	47	14	142
2022	7	52	24	14	97
2021	19	50	15	22	106
Total	61	302	236	89	688

Ces données témoignent d'une augmentation progressive de l'activité depuis 2022.

Le nombre le plus important de personnes rencontrées est observé dans les départements du **Finistère (29)** et de **l'Ille-et-Vilaine (35)**, territoires dans lesquels sont implantées les deux antennes de l'association (Brest et Rennes).

Cette présence d'une équipe dédiée facilite le repérage des situations, l'accès à l'accompagnement et le développement du travail partenarial avec les acteurs du territoire.

Le public rencontré reste très majoritairement féminin :

- 89 % femmes cisgenres
- 7 % femmes transgenres
- 3 % hommes cisgenres

Cette répartition est cohérente avec les **réalités observées du système prostitutionnel**, dans lequel les femmes constituent la très grande majorité des personnes en situation de prostitution.

Modes d'entrée dans l'accompagnement

L'accès à l'accompagnement repose aujourd'hui majoritairement sur **l'orientation partenariale**, traduisant une meilleure identification de l'Amicale du Nid par les acteurs du territoire.

Les principaux modes d'entrée sont les suivants :

- Orientations par partenaires : 44 %
- Bouche-à-oreille : 22 %
- Rencontre par Internet : 19 %
- Initiative personnelle : 15 %

On observe par ailleurs une **diminution progressive des entrées par Internet**, traduisant une évolution des modalités de repérage et une montée en puissance des orientations par les partenaires institutionnels et associatifs :

- 52 % en 2022
- 47 % en 2023
- 31 % en 2024
- 19 % en 2025

Toutefois, l'aller-vers numérique demeure un axe stratégique d'intervention, Internet constituant aujourd'hui un espace majeur de repérage et de mise en lien avec les personnes en situation prostitutionnelle.

Origines et profils des personnes

Le public accompagné par l'Amicale du Nid – Bretagne est très majoritairement composé de personnes de nationalité étrangère.

En 2025 :

- 81 % des personnes accompagnées sont de nationalité étrangère
- 19 % sont de nationalité française

Cette tendance se confirme sur l'ensemble des territoires d'intervention, avec toutefois des variations selon les départements.

Origine des personnes accompagnées	Dpt 22	Dpt 29	Dpt 35	Dpt 56	Total
Personnes étrangères (2025)	71%	84%	75%	93%	81%
Personnes françaises (2025)	29%	16%	25%	7%	19%

Origines géographiques

L'analyse des origines géographiques met en évidence une forte présence de personnes originaires :

- d'Amérique latine et des Caraïbes : 33 % (61 personnes)
- d'Afrique centrale : 20 % (37 personnes)
- de France : 20 % (36 personnes)
- d'Afrique de l'Ouest : 15 % (27 personnes)

Les autres zones géographiques représentent des proportions plus limitées :

- Autres pays d'Afrique : 5 %
- Europe : 4 %
- Asie : 3 %
- Europe de l'Est : 1 %

Répartition territoriale des origines géographiques

L'analyse territoriale met en évidence des **profils différenciés selon les départements**, en lien avec les dynamiques migratoires et les formes d'implantation du phénomène prostitutionnel.

Origines géographiques		Dpt 22	Dpt 29	Dpt 35	Dpt 56	Total
<i>Amérique Latine et Caraïbes</i>	2025	15%	70%	8%	40%	33%
	2024	29%	45%	17%	23%	28%
<i>France</i>	2025	31%	16%	25%	7%	20%
	2024	29%	22%	38%	31%	30%
<i>Afrique centrale</i>	2025	38%	0%	29%	13%	20%
	2024	0%	0%	0%	0%	0%
<i>Afrique de l'Ouest</i>	2025	8%	5%	26%	20%	15%
	2024	0%	19%	28%	23%	18%
<i>Autre Afrique</i>	2025	0%	7%	5%	7%	5%
	2024	14%	12%	12%	15%	13%
<i>Europe</i>	2025	0%	0%	3%	13%	4%
	2024	0%	0%	0%	0%	0%
<i>Asie</i>	2025	8%	0%	3%	0%	3%
	2024	14%	0%	5%	8%	7%
<i>Europe de l'Est</i>	2025	0%	2%	1%	0%	1%
	2024	14%	2%	0%	0%	4%

L'analyse globale des origines géographiques des personnes accompagnées en 2025 met en évidence une forte présence de personnes originaires d'Amérique latine et d'Afrique, reflétant les dynamiques migratoires observées dans certaines formes d'exploitation sexuelle.

Par ailleurs, **près de trois personnes sur quatre accompagnées ont moins de 35 ans**, confirmant la vulnérabilité particulière des jeunes adultes face aux phénomènes d'exploitation sexuelle.

Les besoins

L'analyse des orientations réalisées dès le premier accueil met en évidence que **les besoins des personnes accompagnées relèvent prioritairement de l'accès aux droits, de la mise à l'abri et de la prise en charge des violences**.

Si le recours aux dispositifs de santé reste important, les données confirment que les situations rencontrées s'inscrivent dans des parcours de grande vulnérabilité, marqués par l'instabilité administrative, résidentielle et psychique.

Dans ce contexte, l'Amicale du Nid - Bretagne se positionne comme un acteur pivot, assurant une fonction de coordination et d'orientation au sein d'un réseau partenarial indispensable mais encore inégalement structuré selon les territoires.

4. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

4.1. Un accompagnement social global, structuré et individualisé

L'accompagnement proposé par l'Amicale du Nid s'apparente à un accompagnement social global (ASG), dans la mesure où il repose sur une approche individualisée, fondée sur l'écoute, la reconnaissance des besoins exprimés par la personne et la co-construction de son accompagnement.

Il ne s'agit pas simplement d'un accueil ponctuel ou d'un échange informel, mais bien d'une prise en charge à partir du moment où :

- La personne s'inscrit dans une démarche volontaire,
- Elle exprime des besoins spécifiques (logement, santé, régularisation, formation, emploi, etc.)

Cet accompagnement repose sur une co-construction avec la personne et se traduit par des actes concrets :

- Entretiens individuels réguliers,
- Accompagnement dans les démarches administratives (AME, titre de séjour, logement...),
- Ouverture et maintien des droits,
- Démarches de mise à l'abri,
- Accompagnement vers les soins.
- Orientation et accompagnement vers les dispositifs spécialisés (CeGIDD, CMP, avocats, France Travail...),

4.2. Une activité régionale en augmentation

En 2025, **145 personnes** ont été accompagnées à l'échelle régionale, dont **82 nouvelles situations**

Indicateur	Ille-et-Vilaine (35)	Côtes-d'Armor (22)	Finistère (29)	Morbihan (56)	Total Bretagne
<i>Nouvelles personnes 2025</i>	47	11	21	3	82
<i>Situations en cours en 2025</i>	17	6	30	10	63
<i>Personnes accompagnées</i>	64	17	51	13	145

Données 2025

- 145 personnes accompagnées en Bretagne en 2025
- 56 % de nouvelles situations
- 63 situations suivies dans la durée

4.3. Analyse territoriale des publics accompagnés

4.3.1. Antenne de Brest (Finistère – Morbihan)

Indicateurs clefs

64 personnes accompagnées
56 % victimes de TEH/proxénétisme
86 % personnes étrangères
20 % jeunes (18–25 ans)
32 situations administratives précaires
19 dépôts de plainte

En 2025, l'antenne Brestoïse de l'Amicale du Nid a accompagné **64 personnes en situation de prostitution**, réparties entre le Finistère et le Morbihan, dont **24 nouvelles situations**, soit environ **38 % de renouvellement du public**. Cette dynamique témoigne d'un flux constant d'entrée dans l'accompagnement, en lien avec le travail de repérage et les orientations partenariales.

Plus de la moitié des personnes accompagnées (**56 %**, soit **36 situations**) sont identifiées comme relevant de situations de **traite des êtres humains ou de proxénétisme**, confirmant la forte prévalence de phénomènes d'emprise et d'exploitation structurée sur le territoire.

Le public accompagné est très majoritairement féminin (51 femmes cis), avec la présence de 11 personnes trans, illustrant la diversité des parcours et des formes de vulnérabilité rencontrées. Les hommes restent très minoritaires (2 situations).

Les **jeunes adultes (18–25 ans)** représentent **20 % des personnes accompagnées (13 situations)**, mettant en évidence des entrées précoces dans le système prostitutionnel et la nécessité d'adapter les modalités d'intervention à ce public.

Les personnes accompagnées sont très majoritairement étrangères (**environ 86 %**, soit **55 personnes**), avec une prédominance de personnes originaires d'**Afrique subsaharienne** et d'**Amérique latine**.

Les violences subies constituent un élément structurant des parcours. Les personnes accompagnées rapportent des violences intrafamiliales, conjugales ou sexuelles, ainsi que des violences directement liées à la prostitution. Ces données restent vraisemblablement sous-estimées, en raison des temporalités nécessaires à la mise en confiance et à la révélation des violences.

La situation administrative apparaît comme un facteur central de vulnérabilité : 32 personnes sont en situation de droits incomplets, et un nombre significatif est engagé dans des démarches d'asile (premières demandes ou réexamens). Cette précarité administrative renforce les situations de dépendance, limite l'accès aux droits et accroît l'exposition aux réseaux d'exploitation.

Enfin, si **19 dépôts de plainte** ont été réalisés pour des faits de traite, proxénétisme, de viol ou de violences, ce chiffre demeure **faible au regard du nombre de situations concernées**. Il met en évidence les freins persistants à l'accès à la justice : peur des représailles, emprise des réseaux, instabilité administrative et résidentielle, méconnaissance des dispositifs, , mais aussi difficultés à identifier et à mobiliser les interlocuteurs compétents au sein des forces de l'ordre.

Le 8 mars 2025 - Rencontre MP2F (Finistère)

Une rencontre s'est tenue dans nos locaux de Brest entre l'équipe de l'Amicale du Nid et la Maison de Protection des Familles du Relecq-Kerhuon. À cette occasion, nous avons échangé sur nos constats et nos activités respectives, notamment en matière de prévention et d'accueil des victimes.

La prévention constitue une priorité commune à nos deux services, dans la mesure où elle permet d'aller à la rencontre des publics : informer, sensibiliser les jeunes et favoriser le repérage des situations à risque. C'est parfois l'occasion pour les enfants de s'exprimer sur leur situation personnelle et les violences dont ils et elles sont victimes.

L'accès aux droits est l'une des missions de l'Amicale du Nid. L'accompagnement au dépôt de plainte peut toutefois s'avérer complexe, certaines personnes exprimant des craintes vis-à-vis des forces de l'ordre.

L'objectif de cette rencontre était ainsi de faciliter l'orientation des victimes et de renforcer nos liens, notamment en nous autorisant à nous solliciter mutuellement en cas de besoin. Une action de prévention commune est envisagée pour partager nos pratiques et monter en compétences.

	Finistère (29)	Morbihan (56)	Total
Nouvelles personnes 2025	21	3	24
Situations en cours en 2025	30	10	40
Personnes accompagnées	51	13	64

Genre

Genre	Finistère	Morbihan	Total
Femmes cis	43	8	51
Femmes trans	6	5	11
Hommes trans	0	0	0
Hommes	2	0	2
Total	51	13	64

Origine (France / étranger)

Origine	Finistère	Morbihan	Total	%
Étranger	45	10	55	86 %
Français	6	3	9	14 %
Total	51	13	64	100 %

Origines géographiques

Zone	Finistère	Morbihan	Total
Amérique du Sud	17	6	23
Afrique de l'Ouest	14	2	16
Afrique centrale	10	1	11
Europe de l'Est	2	0	2
Asie	1	0	1
Afrique du Nord	1	0	1
France	6	3	9
Total	51	13	64

Nationalité	Finistère	Morbihan
Brésil	7	5
RDC	7	1
Côte d'Ivoire	5	0
Colombie	3	0
Angola	3	0
Nigéria	2	1
Cameroun	2	0
Congo Brazzaville	2	0
Pérou	2	0
Paraguay	2	1

Autres nationalités présentes de manière isolée : Venezuela, République dominicaine, Chine, Mauritanie, Bénin, Roumanie, Suriname, etc.)

Tranches d'âge

Âge	Finistère	Morbihan	Total	%
18–25 ans	12	1	13	20 %
26–35 ans	19	7	26	41 %
36–45 ans	9	2	11	17 %
46–55 ans	4	3	7	11 %
56–65 ans	1	0	1	2 %
66–75 ans	0	0	0	0 %
Total	45	13	58	

Situation administrative

Indicateur	Nbre
Personnes en situation de droits incomplets	32
Première demande d'asile	12
Réexamen d'asile	11
Titre de séjour (L.425-I CESEDA)	1

Exploitation – TEH / proxénétisme

Situation	Finistère	Morbihan	Total
TEH / proxénétisme avéré	23	6	29
Situation probable	5	2	7
Total concerné	28	8	36

Recours à la justice

Indicateur	Finistère	Morbihan	Total
Dépôts de plainte	15	4	19

Motif	Finistère	Morbihan	Total
TEH / proxénétisme	6	1	7
Viol	6	1	7
Violences	7	2	9

4.3.2. Antenne de Rennes (Ille-et-Vilaine – Côtes-d'Armor)

Indicateurs clés

81 personnes accompagnées
64 % victimes de TEH/proxénétisme
70 % personnes étrangères
26 % jeunes (18–25 ans)
65 enfants concernés
19 situations administratives précaires

En 2025, l'antenne de Rennes a accompagné **81 personnes en situation de prostitution**, dont **22 nouvelles situations**, soit **27 % de renouvellement du public**. Cette dynamique traduit une activité soutenue, avec une stabilisation relative du public accompagné.

Une part importante des personnes (**64 %**, soit **52 situations**) est identifiée comme relevant de situations de **traite des êtres humains ou de proxénétisme**, confirmant l'ampleur des phénomènes d'emprise et d'exploitation sur le territoire.

Le public accompagné est très majoritairement féminin (**73 femmes cis**), avec une présence de **personnes trans (3 situations)** et une minorité d'hommes cis (**5 situations**). Les **jeunes adultes (18–25 ans)** représentent **26 % des personnes accompagnées**, soulignant des entrées précoces dans les parcours prostitutionnels.

L'antenne de Rennes se distingue par la présence importante de **personnes de nationalité française (24 situations)**, bien que les personnes étrangères restent majoritaires, notamment originaires d'**Afrique subsaharienne (44 situations)**. Cette configuration traduit des réalités territoriales différenciées, avec des formes d'exploitation à la fois locales et internationales.

Un élément particulièrement marquant concerne la présence d'enfants : **65 enfants** sont concernés par les situations accompagnées, dont **15 âgés de moins de 3 ans**. Cette donnée met en évidence l'importance des enjeux de **de prise en compte des co-victimes** dans l'accompagnement.

Les données recueillies font état de violences intrafamiliales, conjugales et sexuelles particulièrement élevées, avec notamment **75 situations de viols** et **77 situations de violences liées à la prostitution**. Ces éléments traduisent des parcours de polyvictimisation nécessitant un accompagnement spécialisé, notamment en matière de psychotraumatisme.

Sur le plan administratif, **19 personnes** sont en situation de droits incomplets, et plusieurs sont engagées dans des démarches d'asile. Cette précarité administrative constitue un facteur aggravant des situations d'exploitation.

Enfin, malgré l'importance des violences subies, le recours à la justice demeure limité. Ce constat met en évidence des freins persistants liés à l'emprise, à la peur des représailles, à l'instabilité des situations administratives et à la complexité des démarches judiciaires.

Sensibilisation des gendarmes de la compagnie de Dinan (08/12/2025)

Le **8 décembre 2025**, à l'initiative de la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Côtes-d'Armor, l'Amicale du Nid – Bretagne est intervenue auprès des gendarmes de la compagnie de Dinan afin de renforcer leurs connaissances sur les réalités du système prostitutionnel et de l'exploitation sexuelle. Cette sensibilisation a porté sur le cadre juridique issu de la loi du 13 avril 2016, les mécanismes d'exploitation, le repérage des victimes ainsi que les modalités d'accompagnement proposées par l'association. En développant une culture commune avec les forces de l'ordre, ces temps d'échange contribuent à améliorer l'identification des situations d'exploitation sexuelle, à favoriser une orientation plus précoce des victimes et à renforcer la coopération opérationnelle entre les acteurs du territoire.

	Ille et Vilaine (35)	Côtes d'Armor (22)	Total
<i>Nouvelles personnes 2025</i>	47	11	58
<i>Situations en cours en 2025</i>	17	6	23
Personnes accompagnées	64	17	81

Genre	Nombre
Femmes cis	73
Hommes cis	5
Personnes trans	3
Total	81

Origine	Nombre	%
Étranger	57	70 %
Français	24	30 %
Total	81	100 %

Enfants des personnes accompagnées

Indicateur	Valeur
Nombre d'enfants	65
Dont enfants de moins de 3 ans	15
Part des -3 ans	23 %

Âge	Nombre	%
18-25 ans	21	26 %

Situation administrative

Indicateur	Nbre
Droits incomplets	19
Première demande d'asile	14
Réexamen d'asile	6
Titre de séjour (L.425-1 CESEDA)	1
Carte de résident (L.425-3 CESEDA)	1

Origines géographiques

Zone	Nombre
Afrique subsaharienne	44
France	24
Amérique latine	7
Asie	2
Afrique du Nord / Maghreb	1
Europe UE hors France	1

Les violences subies

Type de violences	Nombre
Violences intrafamiliales	40
Violences conjugales	37
Viols	75
Mutilations sexuelles	3
Mariages forcés	12
Violences liées à la prostitution	77

Indicateur	Nombre
Plaintes TEH (commissariat/gendarmerie)	1
Plaintes proxénétisme (commissariat/gendarmerie)	1
Procédures parquet	0

En 2025, 22 personnes, reçues lors d'un premier accueil, étaient en attente d'un accompagnement sur l'antenne de Rennes . La mise en place, en fin d'année, d'une gestion des files actives par salariée permet désormais de mieux suivre les capacités d'accompagnement de l'équipe et d'objectiver les besoins non couverts.

4.4. Les parcours d'accompagnement

Les situations accompagnées en 2025 confirment une forte complexité des parcours, caractérisés par un cumul de vulnérabilités :

- Précarité administrative (asile, OQTF, absence de droits),

- Instabilité résidentielle (I 15, hébergement précaire),
- Violences multiples,
- Troubles de santé physique et psychique,
- Absence de ressources économiques.

Ces éléments s'additionnent renforçant la complexité des accompagnements et nécessitant une approche globale, dans la durée.

4.4.1. La sécurisation administrative est un levier structurant

Les données montrent que la question du droit au séjour constitue un enjeu central.

Une part importante des personnes accompagnées se trouve en situation administrative précaire à l'entrée dans l'accompagnement :

- Demande d'asile en cours ou rejetée,
- Recours CNDA,
- OQTF,
- Absence totale de droits

L'accompagnement mené par les professionnelles contribue à identifier et mobiliser les leviers possibles en matière de droit au séjour, en fonction de la situation individuelle des personnes (demande d'asile, recours, titres spécifiques liés aux situations de proxénétisme ...).

Cette sécurisation administrative constitue un enjeu central et structurant des parcours, dans la mesure où elle conditionne l'accès effectif à l'ensemble des autres droits fondamentaux : accès aux soins, au logement, à l'emploi, à la formation et aux dispositifs de droit commun.

Renforcer l'accès aux droits : mise en place de permanences juridiques mensuelles au sein de l'antenne de Rennes

Afin de renforcer l'accès aux droits des personnes accompagnées, des **permanences juridiques mensuelles ont été mises en place en partenariat avec l'association SOS Victimes**. Organisées chaque quatrième mardi du mois (une demi-journée), elles permettent aux personnes de bénéficier d'une information juridique de proximité et d'un accompagnement spécialisé en fonction de leurs besoins.

4.4.2. L'hébergement, un enjeu central

Les parcours analysés confirment que la question de l'hébergement constitue un point d'entrée majeur dans l'accompagnement.

Les données montrent un recours très fréquent :

- au I 15,
- à l'hébergement hôtelier,
- à des solutions précaires (tiers, Airbnb, sous-location).

Ces solutions sont souvent :

- instables,
- inadaptées aux situations de violence,
- peu sécurisantes,
- difficilement compatibles avec un travail d'insertion.

Malgré ces contraintes, les parcours montrent des évolutions :

- mise à l'abri d'urgence,
- accès à des dispositifs intermédiaires (CADA, CHRS, dispositifs spécialisés),
- accès à des solutions temporaires (ALT, résidences sociales),
- puis, pour certaines personnes, accès à un logement autonome (parc public ou privé).

La sécurisation résidentielle apparaît comme une condition déterminante de l'engagement dans un parcours de sortie de la prostitution et de l'emprise.

4.4.3. Une insertion professionnelle progressive et conditionnée par la sécurité administrative

L'analyse des parcours met en évidence que l'accès à l'emploi ne constitue pas une étape initiale, mais intervient après plusieurs phases de stabilisation.

Des freins structurels à l'entrée

À l'entrée dans l'accompagnement, les personnes sont majoritairement :

- sans autorisation de travail,
- sans emploi,
- en situation d'isolement social,
- éloignées des dispositifs de droit commun.

Les parcours montrent une progression structurée :

- Apprentissage du français,
- Inscription dans des dispositifs d'accompagnement (Mission Locale, France Travail, PLIE),
- Formations (CLPS, GRETA, Croix-Rouge...),
- Stages ou bénévolat,
- Chantiers d'insertion,
- Accès à des contrats (CDD, puis parfois CDI).

L'accès à l'emploi repose sur un processus progressif, conditionné par la sécurisation administrative, résidentielle et psychique.

4.4.4. Violences, exploitation et traite

Les données confirment que les situations accompagnées sont très largement marquées par des violences multiples et des logiques d'exploitation :

- Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle (TEHes),
- Proxénétisme,
- Violences sexuelles,
- Violences conjugales,
- Violences sur les parcours migratoires.

Ces violences ont des impacts durables :

- Troubles psychotraumatiques,
- Dépression,
- Idées suicidaires,
- Troubles somatiques,
- Difficultés d'inscription dans des parcours d'insertion.

L'accompagnement nécessite ainsi une approche spécialisée, intégrant les dimensions juridiques et psychotraumatiques.

4.4.5. La santé, un enjeu structurant de l'accompagnement

En 2025, l'analyse des situations accompagnées à l'échelle régionale met en évidence des besoins particulièrement importants en matière de santé. Les équipes ont notamment réalisé **22 orientations vers les CeGIDD** et accompagné **28 démarches d'ouverture de droits à l'Aide Médicale d'État (AME)**.

Ces données témoignent des difficultés persistantes d'accès aux soins rencontrées par une partie des personnes accompagnées, en raison notamment de la précarité administrative, de l'absence de couverture sociale, de la barrière de la langue ou de la méconnaissance des dispositifs existants.

La santé mentale constitue également un enjeu majeur. En 2025, **40 situations** ont nécessité un accompagnement psychologique ou psychiatrique, dont **28** concernaient des troubles psychiques sévères (dépression, état de stress post-traumatique, conduites suicidaires ou souffrances psychiques importantes). Ces éléments illustrent l'impact durable des violences, de l'emprise et des parcours d'exploitation sur l'état de santé des personnes.

Croiser les expertises pour mieux accompagner les victimes

Le **26 mai 2025**, les équipes de l'AdN-BzH et du **Centre Régional du Psychotraumatisme Bretagne (CRPB)** ont participé à une journée de sensibilisation croisée consacrée aux conséquences du psychotraumatisme chez les victimes de violences sexuelles. Cette rencontre a permis d'enrichir les pratiques professionnelles autour de la compréhension des mécanismes traumatiques, de l'emprise et de la dissociation, particulièrement présents dans les parcours des personnes en situation de prostitution ou victimes de traite des êtres humains. En favorisant le croisement des expertises et le développement d'une culture commune, ce partenariat contribue à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies.

Les besoins en santé sexuelle demeurent également importants, avec **20 situations** nécessitant un accompagnement spécifique, dont **9** impliquant un recours à des dispositifs de prévention tels que la PrEP ou le traitement post-exposition (TPE).

Face à ces besoins, l'accompagnement proposé par l'Amicale du Nid Bretagne repose sur une approche globale articulant :

- l'accès aux droits en santé ;
- le soutien psychosocial ;
- la prévention et la réduction des risques ;
- l'orientation vers les dispositifs spécialisés ;
- un travail partenarial étroit avec les acteurs de santé du territoire.

Prévention et réduction des risques

L'accès à la santé constitue un axe majeur de l'activité de l'Amicale du Nid Bretagne. Tout au long de l'année, les personnes accompagnées peuvent bénéficier gratuitement de matériel de prévention (préservatifs internes et externes, gel lubrifiant, digues dentaires et protections périodiques).

Les professionnelles distribuent également ce matériel lors des maraudes, des permanences et des actions d'aller-vers. Pour certaines personnes, notamment celles en situation de forte mobilité ou de « sex-tour », cette distribution constitue parfois le premier, voire l'unique, point de contact avec l'association. Au-delà de sa fonction première, ce matériel représente un véritable support

d'accompagnement. Il permet d'initier un dialogue autour de la santé sexuelle, de sensibiliser aux outils de prévention (PrEP, TPE), de favoriser le dépistage des VIH/IST, d'informer sur les droits en santé et d'orienter les personnes vers les dispositifs spécialisés. Il contribue ainsi à instaurer une relation de confiance et facilite l'entrée dans un accompagnement plus global. L'approvisionnement en matériel de prévention est assuré par **l'Agence Régionale de Santé (ARS)**. Sans cette mise à disposition, l'association ne serait pas en capacité de répondre aux besoins repérés en matière de santé sexuelle, de prévention et de réduction des risques.

Lutte contre la précarité menstruelle

Grâce au soutien financier de la DREETS Bretagne, dans le cadre de l'appel à projets national « Précarité menstruelle », l'Amicale du Nid Bretagne a poursuivi en 2025 la distribution gratuite de protections périodiques auprès des femmes en situation de prostitution .

Chiffres clés 2025

- **245 femmes** bénéficiaires ;
- **15 138 protections périodiques** distribuées ;
- **10 098 protections** remises directement aux bénéficiaires ;
- **5 040 protections** distribuées par **9 partenaires relais**.

Cette action répond à un besoin essentiel et constitue un levier favorisant le maintien du lien, l'accès aux droits, l'orientation vers les dispositifs de santé et la lutte contre la précarité menstruelle.

Accès aux soins et santé mentale

L'accès aux soins reste fortement entravé pour une partie des personnes accompagnées. Les principaux freins identifiés concernent la précarité administrative, l'absence de couverture sociale, les difficultés linguistiques et la méconnaissance des dispositifs de santé.

Les accompagnements portent notamment sur :

- L'ouverture de droits (AME, Complémentaire santé solidaire) ;
- L'orientation vers les dispositifs spécialisés (PASS, PASST, Point H, CeGIDD) ;
- La médiation avec les services de santé ;
- L'accompagnement physique aux rendez-vous lorsque cela est nécessaire ;
- Le soutien dans les démarches administratives et médicales.

Les parcours accompagnés mettent également en évidence une forte prévalence des souffrances psychiques, directement liées aux violences subies, aux situations d'emprise, aux parcours migratoires ou à l'exploitation sexuelle. Ces constats confirment la nécessité de renforcer les partenariats avec les acteurs spécialisés, notamment en psychotraumatologie, afin de proposer des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Favoriser l'accès à la santé sexuelle grâce à un partenariat avec la CPAM

Soutenue par la CPAM du Finistère dans le cadre du Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaires (FNPEIS), l'antenne Brestoise a initié, en septembre 2025, une nouvelle action de promotion de la santé sexuelle destinée aux femmes en situation de prostitution. Coanimés avec une sage-femme, ces ateliers collectifs proposent un espace d'information, d'échanges et de prévention autour de la contraception, du dépistage, de la santé gynécologique et de l'accès aux soins. Ce projet vise à lever les freins rencontrés par un public particulièrement éloigné du système de santé et à favoriser son recours aux dispositifs de droit commun.

5. LES PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION (PSP)

L'année 2025 marque la poursuite de l'engagement de l'Amicale du Nid Bretagne dans l'accompagnement des personnes en situation de prostitution au travers des Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP)

11 personnes sont entrées dans un PSP en 2025

L'Amicale du Nid – Bretagne est l'unique association agréée pour la mise en œuvre du Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP) sur le territoire breton.

Créé par la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel, le PSP constitue un dispositif d'accompagnement global et pluridisciplinaire, proposé aux personnes souhaitant sortir de la prostitution. Il repose sur un engagement réciproque entre la personne accompagnée et l'association référente, permettant de mobiliser un ensemble de leviers : mise à l'abri, accompagnement social, insertion professionnelle, régularisation administrative, et soins médicaux ou psychologiques.

Ce parcours est mis en œuvre par une association agréée, avec l'accord de la personne et sur autorisation délivrée par le Préfet. **En Bretagne, l'Amicale du Nid – Bretagne est la seule association agréée sur l'ensemble des quatre départements** (Ille-et-Vilaine, Finistère, Côtes-d'Armor et Morbihan) pour assurer cette mission. Le PSP est d'une durée de six mois, renouvelable, dans la limite de 24 mois.

Les personnes engagées dans ce parcours peuvent bénéficier :

- D'un accompagnement individualisé vers la sortie de la prostitution et l'insertion sociale et professionnelle ;
- D'un logement, bien que celui-ci ne soit pas systématiquement fléché par le dispositif ;
- D'une autorisation provisoire de séjour (APS) d'une durée initiale de 6 mois, renouvelable sous conditions ;
- De l'Aide Financière à l'Insertion Sociale (AFIS), d'un montant mensuel de 470 € pour une personne seule. Ce montant peut être réévalué selon le nombre d'enfants à charge.

Le montant de l'AFIS a fait l'objet d'une revalorisation fin 2025 (avant 330 euros). Si cette évolution constitue une avancée, elle demeure néanmoins inférieure au montant du RSA, limitant son effet levier dans la sécurisation des parcours de sortie de la prostitution.

Difficultés : Les personnes accompagnées perdent rapidement le bénéfice de l'AFIS dès lors qu'elles travaillent ou entrent en formation, les conditions de ressources restant fixées à 535 euros. Or, certaines aides, comme celles de la Région Bretagne pour les Prépas Clé par exemple, dépassent ce plafond. Les personnes concernées perdent alors le bénéfice de l'aide pendant six mois, puisqu'il n'est pas possible de demander une réévaluation en cours de parcours.

Ce cadre vise à sécuriser le parcours des personnes, en répondant aux besoins fondamentaux tout en leur permettant de construire progressivement un projet d'émancipation et d'autonomie.

En 2025, 11 personnes ont intégré un Parcours de Sortie de la Prostitution.

Au total, **28 personnes étaient engagées dans un PSP au cours de l'année 2025**, incluant les nouvelles entrées et les parcours déjà en cours

Département	PSP présentés en 2025	Refus 2025	Nombre de PSP en cours en 2025	Nouvelles entrées en 2025
Morbihan (56)	1	0	1	1
Ille-et-Vilaine (35)	3	1	9	2
Côtes-d'Armor (22)	2	0	4	2
Finistère (29)	6	0	14	6
Total	12	1	28	11

Depuis 2020, **50 parcours de sortie de la prostitution ont été présentés en Bretagne**. Parmi eux, **38 ont été acceptés**, soit un taux d'acceptation de 76 %. Le Finistère et l'Ille-et-Vilaine concentrent à eux seuls 41 parcours présentés.

Département	PSP présentés depuis 2021	Refus depuis 2021	PSP acceptés depuis 2021	Sorties du dispositif
Morbihan (56)	4	2	2	1
Ille-et-Vilaine (35)	18	6	12	3
Côtes-d'Armor (22)	4	0	4	1
Finistère (29)	20	0	20	9
Total	46	8	38	14

Refus de PSP – 8 refus cumulés depuis 2020

Motifs principaux :

- Distanciation insuffisante avec le réseau proxénète
- Demande d'asile en cours
- Arrêt trop récent de la prostitution

5.1. Répartition par département (2020-2025)

Finistère (29)	Ille-et-Vilaine (35)	Côtes-d'Armor (22)	Morbihan (56)
- 20 présentations - 0 refus - 20 PSP validés - 14 PSP en cours en 2025 - 6 nouvelles entrées en 2025 - 3 sorties en 2025 - 13 sorties totales	- 21 présentations - 6 refus - 12 PSP validés - 9 PSP en cours en 2025 - 2 nouvelles entrées en 2025 - 2 sorties en 2025 - 4 sorties totales	- 5 présentations - 1 attente décision - 4 PSP validés - 4 PSP en cours en 2025 - 2 nouvelles entrées en 2025 - 2 sorties en 2025 - 2 sorties totales	- 4 présentations - 2 refus - 2 PSP validés - 1 PSP en cours en 2025 - 1 nouvelle entrée en 2025 - 0 sortie en 2025 - 1 sortie totale

Répartition par genre

- Femmes cis : 90%
- Hommes cis : 6%
- Personnes trans : 4%

Le public accompagné reste très majoritairement féminin, confirmant le caractère genré du système prostitutionnel, tout en confirmant une exploitation des minorités de genre .

Répartition par âge

- 18-25 ans : 16%
- 26-35 ans : 56%
- 35 ans et + : 28%

Répartition par provenance géographique

- Afrique subsaharienne : 64%
- Amérique latine : 30%
- Europe / France : 6%

Âge de début de prostitution

- 18 ans et moins : 18%
- 19-25 ans : 28%
- Plus de 25 ans : 54%

Violences antérieures à la prostitution

- Viols : 60%
- Violences conjugales : 44%
- Violences dans l'enfance : 30%
- Mariage forcé : 10%
- Mutilations sexuelles : 4%

Les violences constituent un facteur structurant majeur des parcours.

État de santé

- Troubles psychiques : 50%
- Problèmes gynécologiques : 32%
- Addictions : 12%
- ALD : 8%

Les besoins en santé mentale et en santé sexuelle restent centraux.

TEH – traite des êtres humains

- Oui : 64%
- Non : 36%

Près de deux tiers des situations relèvent de la traite.

Prostitution dans le pays d'origine

- Oui : 56%
- Non : 44%

Une majorité de parcours sont marqués par une exploitation précoce avant l'arrivée en France.

5.2. Analyse des personnes sorties des PSP (2025)

Situation administrative

- Avant PSP : 100 % sans droits stabilisés
- Après PSP : 60 % titre de séjour + 40 % en cours de régularisation

Hébergement

- Avant PSP : majorité sans hébergement stable
- Après PSP : 70 % en logement autonome + 30 % logement accompagné

Emploi / insertion

- Avant PSP : 100 % sans emploi
- Après PSP : 50 % en emploi + 50 % en formation / insertion

En 2025, le dispositif de Parcours de Sortie de la Prostitution confirme son rôle structurant, avec 76 % des demandes acceptées et une progression continue des sorties, illustrant l'efficacité d'un accompagnement global permettant des sorties effectives du système prostitutionnel.

Le dispositif démontre sa capacité à produire des effets concrets en matière de sécurisation des parcours, avec 20 sorties cumulées et des évolutions significatives en termes d'accès aux droits, au logement et à l'emploi.

6. LES MINEUR.ES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE

En 2025, **62 mineur.es ont été identifié.es ou rencontré.es**, contre 45 en 2024 et 38 en 2023.

Cette évolution confirme à la fois :

- le renforcement des actions de repérage,
- et une intensification préoccupante des situations d'exploitation sexuelle des mineur.es.

Parmi les situations rencontrées :

- **35 mineur.es** sont en situation avérée d'exploitation
- **20 mineur.es** sont en situation de risque
- **7 mineur.es** relèvent de situations passées

Ces données illustrent une forte proportion de situations déjà installées, nécessitant des réponses rapides et adaptées.

6.1. Un public très majoritairement féminin et français

- **59 filles (95 %)**
- **3 garçons (5 %)**
- **54 mineur.es français.es (87 %)**
- **8 mineur.es étranger.es (13 %)**

Ces éléments confirment une réalité invisibilisée : l'exploitation sexuelle concerne majoritairement des **jeunes filles françaises**.

6.2. Répartition des mineur.es par tranche d'âge

La répartition par âge des mineur.es accompagné.es en 2025 met en évidence une présence importante de jeunes de 17 ans, tout en soulignant la part significative de mineur.es plus jeunes.

Tranche d'âge	Dpt 22	Dpt 29	Dpt 35	Dpt 56	Total
11 ans	0	0	1	0	1
12-14 ans	2	5	11	0	16
15-16 ans	2	9	8	2	19
17 ans	2	12	7	1	22
Total	6	26	27	3	60

Une précocité particulièrement préoccupante :

- **Près de 2 mineur.es sur 3 ont moins de 16 ans**
- Une présence marquée des **12-14 ans**
- Une part importante de jeunes de **17 ans**

Ces constats soulignent :

- la précocité des phénomènes d'emprise et de recrutement
- un enjeu majeur de continuité de protection à la majorité

6.3. Répartition territoriale

- Ille-et-Vilaine (35) : **27 situations**
- Finistère (29) : **26 situations**
- Côtes-d'Armor (22) : **6 situations**
- Morbihan (56) : **3 situations**

Année	Dpt 22	Dpt 29	Dpt 35	Dpt 56	Total
2025	6	26	27	3	62
2024	1	12	28	4	45
2023	2	12	21	3	38
2022	7	9	9	2	27
2021	6	7	17	0	30
	22	66	102	12	202

Ces données mettent en évidence une **augmentation continue des situations**, une **précocité des publics concernés** et une **forte proportion de situations avérées**.

Elles confirment la nécessité de :

- renforcer les capacités de **repérage précoce**,
- structurer des réponses spécifiques pour les **mineur.es**,
- et sécuriser les parcours, notamment à l'approche de la majorité.

Mission mineur.es – Finistère et Morbihan (financement de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS))

En 2025, l'Amicale du Nid – Bretagne a déployé, sur les départements du Finistère et du Morbihan, une mission spécifique de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur.es, soutenue par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Cette mission permet de renforcer les interventions de prévention, de sensibilisation et de repérage, tout en développant le co-accompagnement des jeunes concerné.es, le soutien aux familles et l'appui aux professionnel.les.

Elle contribue à mieux faire reconnaître, sur ces territoires, une réalité encore trop souvent invisibilisée. Les premiers résultats obtenus confirment la pertinence de cette mission et la nécessité d'en consolider durablement les moyens.

FINISTERE 03/07/2205 - Demi-journée consacrée à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur.es

Le jeudi 3 juillet 2025, l'Amicale du Nid a participé à une matinée consacrée à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur.es organisée à l'Institut de formation au travail éducatif et social (ITES) de Brest, à Guipavas. Cette demi-journée s'inscrit dans le prolongement d'un groupe de travail piloté par le Conseil départemental du Finistère. Celui-ci a permis de mettre en lumière la réalité de l'exploitation sexuelle sur le territoire, les parcours des mineur.es victimes, ainsi que le besoin de formation et de coordination entre les acteurs intervenant auprès des enfants et de leur famille (professionnel.les du secteur social et médico-social, santé, justice).

Près de 200 professionnel.les ont été rassemblés à cette occasion. L'Amicale du Nid a introduit la rencontre en dressant un état des lieux à la fois réaliste et préoccupant de l'exploitation sexuelle des enfants et du système prostitutionnel. Nous sommes également intervenues lors d'une table ronde sur la thématique de l'accompagnement autour de trois axes majeurs : les enjeux des actions de sensibilisation, l'étayage des professionnel.les et les actions de prévention.

Les échanges ont permis de souligner l'importance des actions de sensibilisation auprès des professionnel.les afin de mieux repérer les situations d'exploitation sexuelle des mineur.es, de déconstruire certaines représentations et de partager une lecture commune de ces problématiques. L'attention a notamment été portée sur les évolutions des pratiques, en particulier via le numérique, ainsi que sur les mécanismes d'emprise et les stratégies des agresseurs.

Enfin, l'intervention a mis en avant la nécessité de soutenir les professionnel.les à travers des espaces d'échange et d'analyse des situations. Le travail partenarial, la mise en commun des observations et l'adaptation des pratiques professionnelles apparaissent comme des conditions indispensables pour mieux accompagner les mineur.es en danger et sécuriser leurs parcours.

Enfin, la prévention a également été abordée comme un levier essentiel, visant à renforcer les connaissances et les compétences psychosociales des jeunes en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. Ces actions contribuent à favoriser le dialogue, à mieux informer sur les droits et à accompagner les jeunes, qu'ils soient ou non déjà confrontés à des situations d'exploitation.

Mission mineur·es – Ile-et-Vilaine (financement du Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine)

Créée en 2022 grâce au soutien du Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine, la mission de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur·es est financée à hauteur d'un ETP, réparti entre les trois travailleuses sociales de l'antenne rennaise.

En 2025, l'Amicale du Nid Bretagne a poursuivi le développement de cette mission spécialisée, qui s'affirme désormais comme un dispositif ressource sur le territoire. L'année a été marquée par une augmentation des sollicitations et des accompagnements, avec **41 jeunes accompagné·es** (28 mineur·es et 13 jeunes majeur·es), **9 parents** soutenus et **34 professionnel·les** accompagnés dans l'analyse et l'étayage de situations complexes.

Depuis la création de la mission, le nombre de mineur·es repéré·es est passé de **9 situations en 2022 à 28 en 2025**, témoignant de la montée en puissance du dispositif, du renforcement des partenariats et d'une meilleure capacité de repérage sur le territoire. En 2025, l'Ile-et-Vilaine concentre à elle seule près de **45 % des situations de mineur·es repérées en Bretagne**.

Reposant sur une approche globale associant accompagnement spécialisé, prévention, sensibilisation des professionnel·les et coordination avec les acteurs de la protection de l'enfance, de la justice, de la santé et de l'Éducation nationale, cette mission répond à un besoin croissant sur le territoire.

La signature, en 2025, d'une **convention pluriannuelle 2025-2027** avec le Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine témoigne de la confiance renouvelée accordée à l'Amicale du Nid Bretagne et offre une visibilité indispensable à la poursuite de cette mission.

Si cette reconnaissance constitue un levier important pour consolider l'action engagée, l'augmentation continue des besoins et la complexité des situations accompagnées mettent en évidence les limites

d'un dispositif reposant sur un seul ETP financé, faisant du renforcement des moyens un enjeu majeur pour les années à venir.

Défendre les droits des victimes : la constitution de partie civile

En 2025, l'Amicale du Nid Bretagne s'est constituée partie civile dans une procédure pénale portant sur des faits d'exploitation sexuelle d'une mineure accompagnée par l'association.

Cette démarche, autorisée par les statuts de l'association, vise à soutenir les victimes tout au long de la procédure judiciaire, à faire reconnaître la réalité des mécanismes d'exploitation et d'emprise, et à apporter un éclairage spécialisé aux juridictions sur le système prostitutionnel.

Au-delà de l'accompagnement social, cette intervention traduit l'engagement de l'Amicale du Nid en faveur de l'accès aux droits, de la reconnaissance des victimes et de la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

7. L'ALLER-VERS NUMERIQUE

Indicateurs clefs

78 maraudes
2 157 personnes contactées
387 échanges
28 rencontres physiques
27 communes couvertes

Face au développement des pratiques prostitutionnelles sur Internet et les plateformes en ligne, l'aller-vers numérique constitue aujourd'hui un mode d'intervention essentiel de l'Amicale du Nid – Bretagne. Il permet de repérer des situations d'exploitation sexuelle, d'entrer en contact avec des personnes particulièrement isolées et d'initier un premier lien vers un accompagnement adapté.

L'activité se caractérise par :

- une concentration sur les grandes agglomérations
- un public majoritairement jeune (86 % entre 18 et 35 ans)
- une proportion importante de personnes étrangères (65,1 %)

En **2025**, les équipes de l'Amicale du Nid – Bretagne ont mené **78 maraudes numériques**, permettant de contacter **2 157 personnes sur 27 communes** du territoire breton.

Parmi les **2 157 personnes contactées**, **387 ont répondu aux sollicitations des équipes (18 %)**, permettant d'aboutir à **28 rencontres physiques**. Ces résultats illustrent la difficulté de créer un lien de confiance dans un environnement numérique, mais également la capacité des équipes à transformer un premier contact virtuel en une rencontre favorisant l'entrée dans un parcours d'accompagnement.

Le Finistère demeure le principal territoire d'intervention avec **967 personnes contactées**, suivi de l'Ille-et-Vilaine (**608**) et du Morbihan (**524**). Les échanges se concentrent principalement dans les grands pôles urbains, notamment Brest (**794 personnes contactées**), Rennes (**577**), Lorient (**343**) et Vannes (**141**).

7.1. Antenne de Brest (Finistère & Morbihan)

En 2025, l'antenne de Brest a contacté **1 491 personnes sur 11 communes** :

- Finistère (29) : **967 (64,9 %)**
- Morbihan (56) : **524 (35,1 %)**

Personnes rencontrées : 20

- Finistère : **11**
- Morbihan : **9**

Répartition territoriale

Code postal	Commune	Nombre	% (base 1 491)
29200	Brest	794	53,2 %
56100	Lorient	343	23,0 %
56000	Vannes	141	9,5 %
29000	Quimper	94	6,3 %
29600	Morlaix	87	5,8 %
56300	Pontivy	29	1,9 %

Nationalité

- Personnes étrangères : 1 070 (73,6 %)
- Personnes françaises : 336 (23,1 %)
- Non renseigné : 48 (3,3 %)

Âge

- 18-25 ans : 576 (44,4 %)
- 26-35 ans : 582 (44,9 %)
- 36-45 ans : 114 (8,8 %)
- 46 ans et + : 25 (1,9 %)

89 % des personnes ont entre 18 et 35 ans

7.2. Antenne de Rennes (Ille-et-Vilaine & Côtes-d'Armor)

En 2025, l'antenne de Rennes a contacté **666 personnes** sur **16 communes** :

- Ille-et-Vilaine (35) : 608 (91,3 %)
- Côtes-d'Armor (22) : 58 (8,7 %)

Personnes rencontrées : 8

- Ille-et-Vilaine : 7
- Côtes-d'Armor : 1

Répartition territoriale

Code postal	Commune	Nombre	% (base 666)
35000	Rennes	577	86,6 %
35300	Fougères	31	4,7 %
22000	Saint-Brieuc	56	8,4 %

Nationalité

- Personnes étrangères : 313 (46,7 %)
- Personnes françaises : 275 (41,0 %)
- Non renseigné : 82 (12,2 %)

Âge

- 18-25 ans : 219 (38,6 %)

- 26-35 ans : 235 (41,4 %)
- 36-45 ans : 73 (12,9 %)
- 46 ans et + : 41 (7,2 %)

80 % des personnes ont entre 18 et 35 ans

Un groupe de travail et d'échanges au niveau national

En 2025, l'Amicale du Nid – Bretagne a intégré un groupe de travail et d'échanges national consacré aux pratiques d'aller-vers numérique dans le champ de l'exploitation sexuelle des mineur·es, animé par le programme PARÉ (Droit d'Enfance) et Point de Contact. Cette démarche réunit des acteurs spécialisés afin de partager leurs expériences, croiser les pratiques et faire émerger des repères communs pour mieux repérer et accompagner les jeunes victimes d'exploitation sexuelle en ligne. La participation de l'Amicale du Nid Bretagne témoigne de son engagement dans une dynamique nationale d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

L'aller-vers numérique constitue aujourd'hui un levier majeur pour repérer des personnes jusque-là invisibles des dispositifs d'accompagnement. Son efficacité se traduit cependant par une augmentation des demandes d'accompagnement social global, souvent complexes et inscrites dans la durée. Dans ce contexte, le développement de cette activité doit s'appuyer sur des moyens adaptés afin de préserver la qualité des accompagnements proposés.

8. LES ATELIERS COLLECTIFS

En 2025, les antennes de Rennes et Brest ont développé une dynamique d'actions collectives visant à favoriser la création de lien, soutenir les personnes dans leur parcours et renforcer leur pouvoir d'agir.

Au total, **153 personnes ont participé** (102 participations à Rennes et 51 à Brest).

Ces ateliers, complémentaires de l'accompagnement, permettent de rompre l'isolement et de proposer des espaces sécurisés d'expression et de partage.

Typologie des actions proposées

Les actions collectives mises en place s'inscrivent dans plusieurs registres :

Temps de convivialité

- Journée de nouvelle année
- Temps conviviaux
- Marché de Noël
- Journée de fin d'année
- Sorties plage
- Galette des reines

Actions culturelles et d'expression

- Ciné-débat
- Atelier « arbre de vie »
- Exposition « *Angèle, Brigitte, Marie-France et les autres. Mémoire et création : faire entendre les voix des femmes* »
- Création d'affiches

Activités favorisant le bien-être et la santé

- Dépistages
- Ateliers parentalité avec une sage-femme
- Goûter santé sexuelle
- Action sportive avec l'UFOLEP
- Marche collective

Cadre collectif et vie du lieu

- Travail autour du règlement intérieur

9. ACTIONS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

L'Amicale du Nid – Bretagne mène des actions régulières de **prévention et de sensibilisation** auprès des jeunes et des professionnel·les afin de mieux faire connaître les réalités du système prostitutionnel, prévenir les situations d'exploitation sexuelle et renforcer les capacités de repérage des acteurs du territoire.

En 2025 :

- 74 actions de prévention ont été réalisées auprès de 979 jeunes, notamment dans des établissements scolaires, structures de protection de l'enfance et dispositifs d'accompagnement des jeunes
- 45 actions de sensibilisation ont été menées auprès de 567 professionnel·les, issus notamment des secteurs social, médico-social, éducatif, judiciaire et de la santé

	Côtes- d'Armor (22)	Finistère (29)	Ille-et- Vilaine (35)	Morbihan (56)	Total
Prévention – jeunes	23 jeunes / 2 actions	739 jeunes / 58 actions	172 jeunes / 8 actions	45 jeunes / 6 actions	979 jeunes / 74 actions
Sensibilisation – professionnel·les	63 personnes / 4 actions	333 personnes / 27 actions	156 personnes / 13 actions	15 personnes / 1 action	567 personnes / 45 actions

Ces interventions visent à :

- mieux comprendre les mécanismes du système prostitutionnel et des violences associées ;
- identifier les signaux faibles et les facteurs de vulnérabilité ;
- renforcer les capacités de repérage et d'orientation des victimes ;
- développer l'interconnaissance entre les acteurs mobilisés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle.

10. TEMPS FORTS REGIONAUX

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts visant à renforcer les compétences des équipes et à développer les coopérations avec les acteurs engagés dans la lutte contre les violences sexuelles et l'exploitation sexuelle.

- 12 et 13 mai 2025 : participation au séminaire national de la mission mineur·es de l'Amicale du Nid, consacré à l'analyse du phénomène d'exploitation sexuelle des mineur·es et à l'élaboration de pratiques professionnelles partagées.
- 26 mai 2025 : organisation d'une sensibilisation croisée entre le Centre Régional du Psychotraumatisme Bretagne et l'Amicale du Nid – Bretagne, permettant de mieux comprendre les impacts du psychotraumatisme et de renforcer l'accompagnement des victimes de violences sexuelles.
- 13 et 14 novembre 2025 : participation au séminaire du dispositif Ac-Sé à Marseille, intitulé « *Les emprises, moyen constitutif de la traite des êtres humains* ».
- Participation aux groupes d'étude sur les pratiques d'aller-vers numérique, organisés par le programme PARÉ et l'association Point de Contact, visant à renforcer les méthodologies de repérage des victimes sur Internet.

Département des Côtes-d'Armor (22)

- Événements et partenariats marquants
- 21 octobre 2025 : constitution de partie civile dans une affaire de proxénétisme aggravé, concernant une jeune femme mineure au moment des faits accompagnée par l'Amicale du Nid – Bretagne ; trois personnes sont poursuivies dans cette procédure.
- 20 octobre 2025 : travail partenarial avec le bureau des étrangers afin de lever les freins administratifs dans les parcours de sortie de la prostitution et d'articuler les démarches liées au droit au séjour, à la demande d'asile et au PSP.
- 16 octobre 2025 : rencontre avec le directeur de cabinet du Préfet pour échanger sur les réalités du système prostitutionnel et les enjeux territoriaux.
- Renforcement des partenariats locaux avec la signature de conventions avec Trait d'Union – CCAS de Saint-Brieuc et la Maison des Femmes Santé de Saint-Brieuc.
- Accueil d'un chef de service stagiaire de la Police municipale de Loudéac, également coordonnateur du CLSPD, dans une logique d'interconnaissance des dispositifs.
- Participation à des groupes de travail et collectifs
- Contribution au développement d'un outil départemental de prévention piloté par la Préfecture.
- Participation au Collectif Relations amoureuses et sexualités – santé sexuelle (Ville de Saint-Brieuc).

- Implication dans le Collectif Vie affective, relationnelle et sexuelle (VASR) piloté par l'ARS – délégation départementale.
- Participation au comité stratégique et partenarial de la Maison des Femmes Santé (Préfecture, ARS et partenaires).

Département du Finistère (29)

- Événements et partenariats marquants
 - Organisation d'ateliers santé mensuels avec la CPAM, animés par une sage-femme, visant à informer et accompagner les personnes sur les questions de santé sexuelle.
 - Interventions régulières à la Maison d'arrêt de Brest, auprès de personnes détenues (hommes et femmes).
 - Échanges réguliers avec le bureau du séjour, dans un esprit de dialogue visant à faciliter les parcours administratifs des personnes accompagnées.
 - Coordination avec le SIAO / I15, avec des rencontres trimestrielles et des échanges réguliers autour des situations nécessitant une mise à l'abri.
 - 17 avril 2025 : travail d'interconnaissance avec les forces de l'ordre (M2PF, commissariat de Brest), organisé en lien avec la directrice de cabinet du Préfet.
 - Développement d'un travail partenarial renforcé avec les acteurs de la protection de l'enfance (MECS et structures associées).
- Participation à des événements et groupes de travail
 - 3 juin 2025 : participation à la journée ARS – Semaine de la santé sexuelle à Landerneau.
 - 3 juillet 2025 : participation au colloque départemental contre l'exploitation sexuelle des mineur es.
 - 6 octobre 2025 : participation au groupe de travail "Traite des êtres humains" piloté par la Préfecture du Finistère.
 - 25 novembre 2025 : participation au CMSPD Brest – violences intrafamiliales et violences sexuelles.
 - 29 novembre 2025 : participation au Village contre les violences faites aux femmes à Morlaix.
 - 11 décembre 2025 : participation au séminaire santé sexuelle organisé à Brest.
 - Participation au collectif santé sexuelle de la Ville de Brest.

Département d'Ille-et-Vilaine (35)

- Événements et partenariats marquants
- 29 octobre 2025 : déménagement dans de nouveaux locaux à Rennes, permettant d'améliorer les conditions d'accueil des personnes accompagnées ainsi que les conditions de travail de l'équipe.
- Émergence d'une prostitution dite « de rue » sur Rennes Métropole, phénomène observé en recrudescence et nécessitant une adaptation des pratiques d'aller-vers, de repérage et de coordination avec les partenaires.
- 9 décembre 2025 : démantèlement, par l'OCRTEH et le dispositif Ac-Sé, d'un réseau d'exploitation impliquant des victimes asiatiques sur le territoire rennais.
- Travail de coordination avec le bureau des étrangers afin de lever les freins administratifs dans les parcours de sortie de la prostitution et d'articuler les démarches liées au droit au séjour, à l'asile et à l'accompagnement social.
- Échanges réguliers avec les référents mineur·es et majeur·es du Tribunal judiciaire de Rennes, permettant la remontée et le suivi de situations préoccupantes.
- Facilitation du dépôt de plainte au commissariat de Rennes grâce à la mise en place d'un interlocuteur unique (commandant du commissariat), permettant de sécuriser les démarches liées aux situations de traite des êtres humains et de proxénétisme.
- Mise en place de permanences juridiques mensuelles assurées par l'association SOS Victimes (½ journée par mois).
- Développement d'actions sportives en partenariat avec l'UFOLEP, favorisant le lien social et la remobilisation des personnes accompagnées.
- Participation à des événements, groupes de travail et collectifs
- 26 mars 2025 : participation au groupe de travail départemental de lutte contre le système prostitutionnel, piloté par la Préfecture.
- 22 mai 2025 : participation à la journée départementale de la vie affective, relationnelle et sexuelle, organisée au Triangle à Rennes.
- 21 novembre 2025 : animation d'un atelier lors de la journée d'études du Réseau « Les violences de genre ont-elles un âge ? De l'enfance au grand âge : spécificités et continuum des violences », organisée par la Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Département et la DRDFE.
- Participation au réseau VFF (Violences faites aux femmes) à Rennes et au groupe de travail errance et grossesse.

Département du Morbihan (56)

- Événements et partenariats marquants
 - 27 février 2025 : rencontre avec le directeur de cabinet du préfet et le directeur de la DDETS 56 afin d'échanger sur les enjeux et les réalités du système prostitutionnel sur le territoire.
 - Poursuite du financement de la mission mineur·es par la DGCS, permettant de consolider les actions de repérage et d'accompagnement.
 - Développement d'un partenariat avec la Sauvegarde 56, incluant la co-élaboration d'interventions auprès de leurs publics et la préparation d'une convention partenariale prévue en 2026.
 - Participation au dispositif Nina et Simone, permettant de renforcer les actions d'aller-vers et de repérage sur le territoire.
-
- Participation à des événements et groupes de travail
 - 9 octobre 2025 : participation au groupe de travail départemental sur l'exploitation sexuelle des mineur·es, organisé par le Conseil départemental du Morbihan et la DDFE.
 - 21 octobre 2025 : participation au groupe de travail consacré à la lutte contre la prostitution des majeurs dans le cadre de la stratégie nationale, piloté par la DDFE.
 - 20 novembre 2025 : participation à la journée mondiale des droits de l'enfant, consacrée à l'interconnaissance des métiers de la protection de l'enfance, organisée par le Conseil départemental du Morbihan à Vannes.

I I. REVUE DE PRESSE

Côtes-d'Armor (22)

- Ville de Saint-Brieuc: annonce des permanences de l'Amicale du Nid et reconnaissance du partenariat local : <https://www.saint-brieuc.fr>

Finistère (29)

- Le Télégramme – 11 juillet 2025 : « Le Finistère agit contre l'exploitation sexuelle des mineurs » (tribune) : <https://www.letelegramme.fr>
- Ouest-France : « Comment le Département du Finistère s'engage contre la prostitution des mineurs » : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/finistere/comment-le-departement-du-finistere-sengage-contre-la-prostitution-des-mineurs-f7c8cb3a-a9ac-11f0-bf9e-dc0be67a8d9b>

Ille-et-Vilaine (35)

- InfoMigrants : mention de l'action de l'Amicale du Nid auprès de publics en grande vulnérabilité : <https://www.infomigrants.net>

Morbihan (56)

- Préfecture du Morbihan : réf. à l'Amicale du Nid comme acteur identifié de la lutte contre la prostitution : <https://www.morbihan.gouv.fr>

Publication nationale

- Fondation Scelles / Cahier « Narcotrafic et proxénétisme : convergences criminelles et angles morts institutionnels », juillet 2025 : <https://fondationscelles.org>
- FACT-S : La situation de la prostitution en France : Analyse sur l'impact de la loi du 13 avril 2016 & Recommandations – Avril 2025 – Amicale du Nid, Mouvement du Nid, Fondation Scelles, FNCIDFF FACTS-20

12. GRANDS RENDEZ-VOUS AMICALE DU NID

En 2025, plusieurs temps d'échanges et de formation ont été organisés dans le cadre des *Grands rendez-vous* de l'Amicale du Nid.

Ces rencontres visent à approfondir la réflexion sur les enjeux liés aux violences sexuelles, au système prostitutionnel et aux pratiques d'accompagnement, tout en contribuant au renforcement des compétences des équipes et à l'évolution des pratiques professionnelles.

Dates	INVITE.ES
29/01/25 10:00-13:00	Eliane VIENNOT – membre honoraire de l'Institut universitaire de France – langage égalitaire oral et écrit
19/09/25 09:30-12:30	Muriel SALMONA – psychiatre – les psychotraumas
14/10/25 14:00-17:00	Fatima LE GRIGUER – psychologue responsable USAP GHT-GPNE, Doctorante LAPPS Université Nanterre, Coordinatrice Violences faites aux femmes CRPPN – La contrainte coercitive
17/10/25 14:00-17:00	Amicale du Nid • Mission squat à Marseille - présentation de Kévin DUBOST, coordinateur de l'aller-vers • Missions mineur.es en Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne - présentation par Marie PELLIEUX, directrice adjointe et Sonia ZOUAGHI, chargée de mission mineur.es • Accompagnement juridique : parcours de sortie de la prostitution, constitution de parties civiles (en matière pénale) et intervention volontaire (en matière administrative) de l'Amicale du Nid auprès des victimes - présentation de Clémentine AMIOT, coordinatrice nationale juridique
03/11/25 09:30-12:30	Céline PIQUES, porte-parole d'Osez Le Féminisme, membre du HCE, co-auteurice du <u>rapport</u> du HCE « Pornocriminalité - Mettons fin à l'impunité de l'industrie pornographique »
17/12/25 09:30-12:30	Grégory LANGE, directeur d'établissement de l'Eure et formateur chez Addictions France - Prévention des risques et réduction des dommages en matière de conduites addictives

13. PRESENCE NUMERIQUE

L'Amicale du Nid – Bretagne développe également sa présence sur les réseaux sociaux afin de valoriser ses actions, sensibiliser le grand public et relayer les événements et interventions menées sur le territoire.

LinkedIn

2073 abonnés / 21 336 impressions / 448 réactions

Le compte LinkedIn permet de valoriser et de relayer les actions menées par l'association, les événements, colloques et interventions, ainsi que les prises de position et publications en lien avec la lutte contre l'exploitation sexuelle. Il constitue également un outil de mise en réseau et de lien avec les professionnels et partenaires du territoire.

Instagram

93 publications / 426 abonnés / 179 comptes suivis

Le compte Instagram contribue à valoriser les actions de prévention et les temps forts de l'association, ainsi qu'à sensibiliser le public aux réalités du système prostitutionnel. Il constitue également un support de mise en lien avec les partenaires, mais également avec les personnes concernées.

14. PERSPECTIVES ET BESOINS IDENTIFIES POUR 2026

L'activité observée confirme une augmentation et une diversification des situations d'exploitation sexuelle sur le territoire breton, nécessitant la consolidation et le renforcement des moyens d'intervention de l'association.

Dans ce contexte, plusieurs besoins sont identifiés pour l'année 2026 :

- Sécuriser les postes existants, afin de garantir la continuité des actions de repérage et d'accompagnement ;
- Renforcer les équipes par des compétences spécialisées, notamment en matière juridique et psychologique ;
- Développer des solutions d'hébergement adaptées, permettant de sécuriser les parcours des personnes engagées dans une démarche de sortie du système prostitutionnel.

Sans stabilisation financière, la continuité et le développement des missions menées par l'Amicale du Nid – Bretagne pourraient être fragilisés.

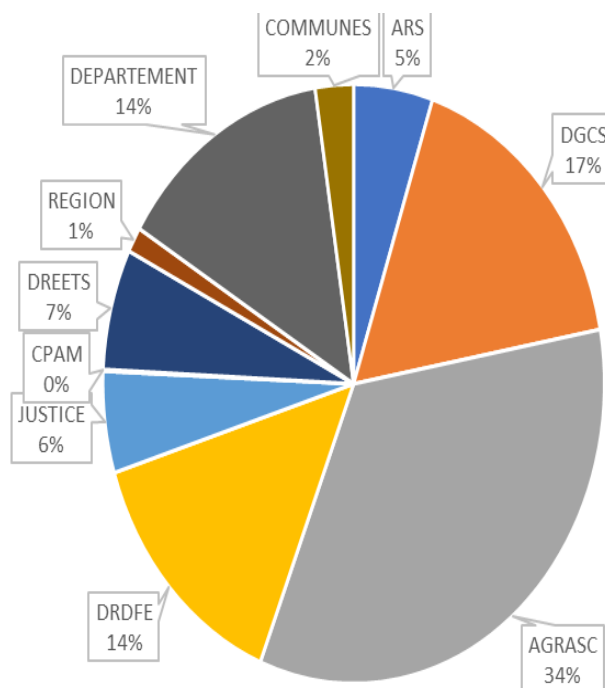
Dans ce contexte, la poursuite du soutien de l'AGRASC constitue un levier essentiel pour maintenir et renforcer l'accompagnement des victimes et consolider la coopération avec les services de l'État dans la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains.

15. LES RESSOURCES FINANCIERES

L'analyse de la structure des financements 2025 met en évidence une dépendance aux financements de l'État et, en particulier, au soutien de l'AGRASC, qui représente à lui seul près d'un tiers des ressources de l'association.

Si cette mobilisation témoigne d'une reconnaissance institutionnelle forte, elle souligne également la fragilité du modèle économique, reposant en grande partie sur des financements non pérennes.

FINANCEURS	MONTANT
ETAT	504 520 €
ARS	30 000 €
DGCS	100 000 €
AGRASC	200 000 €
DRDFE	83 183 €
JUSTICE	32 200 €
CPAM	1 037 €
DREETS	38 500 €
FIPD	19 600 €
FIPD 22	3 600 €
FIPD 29	4 000 €
FIPD 35	7 000 €
FIPD 56	5 000 €
REGION Bretagne	8 000 €
DEPARTEMENTS	62 000 €
Finistère	2 000 €
Côtes d'Armor	10 000 €
Ille et Vilaine	50 000 €
COMMUNES	14 500 €
Ville de Rennes	5 000 €
Ville de Brest	6 000 €
Ville de Saint-Brieuc	3 500 €
Armor Agglomération	
TOTAL	589 020 €



L'Amicale du Nid – Bretagne adresse ses sincères remerciements à l'ensemble de ses partenaires financiers pour leur confiance et leur engagement tout au long de l'année 2025.

Leur soutien a permis de poursuivre le développement de nos actions de prévention, d'aller-vers, d'accompagnement social, d'accès aux droits et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire breton.

Cette diversité de financements illustre la complémentarité des politiques publiques et l'importance d'une coopération étroite entre l'État et les collectivités territoriales pour apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes victimes du système prostitutionnel.





Amicale du Nid

AMICALE DU NID BRETAGNE

ANTENNE BRESTOISE : 06 35 47 60 33

ANTENNE RENNAISE : 06 13 30 93 19

bretagne@adn-asso.org



adnbretagne



Amicale du Nid Bzh

amicaledunid.org

Amicale du Nid - Bretagne

Antenne Brest : 33 rue Jean Macé, 29200 Brest - 06 35 47 60 33

Antenne Rennes : 7 bis boulevard de la Tour d'Auvergne, 35000 Rennes - 06 13 30 93 19

bretagne@adn-asso.org

Siège social : 21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris - Tel : 01 44 52 56 40 - Mail : contact@adn-asso.org

www.amicaledunid.org - www.jenesuispasavendre.org | Association loi 1901 - Déclaration (Préfecture de la Seine) : 19.08.46 - J.O. du 21.09.46